



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 23 septembre 2014*

Agenda

Lundi 29 septembre

-15h : **François TERRÉ**, membre de l'Académie : « *Sciences juridiques et sciences politiques* ».

-18h : Cérémonie de remise des prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

Lundi 6 octobre

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **André VACHERON**, membre de l'Académie : « *Sociologie des inégalités de santé* ».

Lundi 13 octobre

-15h : **Chantal DELSOL**, vice-présidente de l'Académie : « *Social et "sociétal"* ».

Jeudi 16 & vendredi 17 octobre

-9h30 : « *Guerre et armée* », journées d'étude organisées par **Jean BAECHLER**, Fondation Simone et Cino del Duca.

Lundi 20 octobre

-9h30 : Entretien de l'Académie : « Relire Fustel de Coulanges : *La Cité antique 150 ans après (1864-2014)* ».

-15h : **Georges-Henri SOUTOU**, membre de l'Académie : « *Problème actuel de la science historique* ».

Mardi 28 octobre

-15h : Séance de rentrée des Cinq Académies sous la Coupole : « 1914 », **Jean-Claude CASANOVA** étant délégué de l'Académie.

Lundi 3 novembre

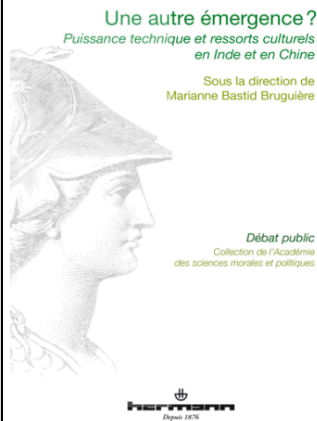
-12h30 : Réunion de la section Économie pol., stat. et finances, salle 3.

-15h : **Philippe CAPELLE-DUMONT**, professeur des Universités, doyen de l'Académie catholique de France : « *L'idée d'une "théologie" scientifique* ».

Lundi 17 novembre

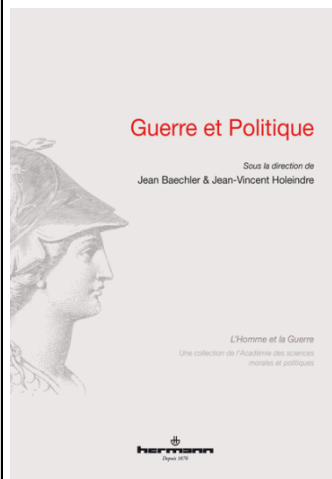
-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie sous la Coupole. Discours du président **Bernard BOURGEOIS**, lecture du palmarès par la vice-présidente **Chantal DELSOL**, discours du secrétaire perpétuel **Xavier DARCOS**.

Publications académiques parues en août aux éditions Hermann



Dans la « collection de l'Académie des sciences morales et politiques *Débat public* », *Une autre émergence? Puissance technique et ressorts culturels en Inde et en Chine*. (154 pages), sous la direction de **Marianne Bastid-Bruguère**. Présentation par l'éditeur : « L'émergence de la Chine et de l'Inde depuis vingt ans n'est-elle qu'une émergence économique? Derrière l'élan continu de la croissance économique, n'y a-t-il pas des ressorts internes, encore trop méconnus? Dans quel état d'esprit les populations y vivent-elles le bouleversement des modes de vie? Quelles expressions les changements en cours

trouvent-ils dans les représentations, les sentiments, l'imaginaire des habitants? Avec quels espoirs et quelles ambitions? De la créativité technique à la création littéraire, cet ouvrage explore les forces humaines mobilisées par les deux grandes puissances asiatiques du XXI^e siècle, et recherche la dynamique profonde de leur émergence. »



Dns la « collection de l'Académie des sciences morales et politiques *L'homme et la guerre* », *Guerre et Politique* (298 pages), sous la direction de **Jean Baechler** et **Jean-Vincent Holeindre**. Extrait de la présentation par l'éditeur : « Faire de la guerre un sujet central des sciences de l'homme et de la société, et le faire de telle manière que soit inauguré un courant de pensée et de recherche original et fécond sur le long terme, tel est l'objectif de cette collection d'ouvrages qui reprennent les Actes de colloques et de journées d'étude, avec le soutien de la Fondation Simone et Cino del Duca de

l'Institut de France. Dans ce premier livre, il convenait de préciser la place et le lieu de la guerre dans le dispositif humain et, pour ce faire, de montrer qu'elle est, d'abord et de part en part, un phénomène qui relève du politique, en un sens encore plus profond, s'il est possible, que l'apophtegme célèbre de Clausewitz de la guerre comme continuation de la politique par d'autres moyens. [...] Sont examinés successivement le concept de guerre, les types de guerre, la guerre et la construction politique, les régimes politiques et la guerre, la guerre et les logiques politiques. »



Honneurs et distinctions

Par décret du président de la République en date du 11 juillet, **Marcel Boiteux**, Grand' Croix dans l'Ordre national du Mérite, a été élevé à la dignité de Grand' Croix dans l'ordre de la Légion d'honneur.

À lire et à écouter

- **Marianne Bastid-Bruguière** : « Il nous faut faire un bon usage de tous les talents », interview sur la réforme universitaire en France, publiée le 19 juin par le quotidien chinois *Zhongguo qingnian bao* (中國青年報) – « Comment devient-on académicien en France ? », article publié dans la revue chinoise *Xinmin Weekly* (新民周刊), n°797 en date du 7 juillet.

- **Mireille Delmas-Marty** : « L'affaire BNP-Paribas impose de créer un parquet européen efficace et puissant », *Le Monde* du 1^{er} juillet.

- **Chantal Delsol** : « Ce que révèle la GPA de notre société », à propos de la mère porteuse thaïlandaise qui a choisi de garder son bébé trisomique, sur le site *lefigaro.fr* en date du vendredi 8 août. Extrait : « Au fond, que traduit cette histoire? La mère porteuse, une très jeune femme pourtant déjà dotée de deux enfants, matériellement très pauvre, annonce au monde entier que la maternité n'est pas une affaire de fabrication. Que ce sont deux choses bien différentes de fabriquer un boulon et de procréer un enfant. Et cette jeune femme s'avère beaucoup plus sincère, beaucoup plus convaincante que tous ceux qui nous servent de grands discours sur la GPA. Pourquoi? Parce qu'elle est la seule dans cette histoire à assumer jusqu'au bout l'importance de son acte. Puisqu'en accord avec sa religion elle ne s'autorise pas l'IVG, elle garde l'enfant qui n'est pourtant pas son propre projet et déclare qu'elle va l'élever en dépit de difficultés qu'on peut à peine imaginer... Faisant cela, elle affirme avec force, non par des déclarations ronflantes, mais par un acte à la fois terriblement banal et terriblement difficile, qu'on ne joue pas avec la maternité. Qu'il s'agit là d'un geste exigeant, parce qu'à l'origine il y a une personne libre (la mère) à laquelle on n'a pas le droit d'imposer par exemple l'IVG, parce qu'elle ne se réduit pas à... un ventre ! Et parce qu'au bout du compte il y a une personne humaine (l'enfant) qu'on n'a pas le droit de traiter comme un produit chimique. Le plus intéressant, c'est que l'opinion publique mondiale, au lieu de traiter cette jeune femme de folle ou d'exaltée, vole à son secours, ce qui signifie : cette femme a raison de manifester par son acte qu'on ne joue pas avec la maternité. [...] Cette affaire met en jeu les contradictions qui déchirent les sociétés occidentales écartelées entre la loi post-moderne du désir individuel (j'ai droit à tout, donc j'ai droit aussi à un enfant) et la culture enracinée et profonde de la responsabilité personnelle. Il est émouvant de constater qu'ici la personne qui nous rappelle à nos responsabilités devant l'enfant et devant l'œuvre de la maternité, c'est une jeune femme du presque tiers-monde, sans voix et sans pouvoir, qui ne parle pas au nom de sa culture mais au nom de la morale naturelle et universelle de l'humanité. »

- Sur le site de la Web TV *labourseetlavie.com*, interview de **Jacques de Larosière** à l'occasion des rencontres « Paris Europlace 2014 », les 8 et 9 juillet. Extrait : « [À propos de la réglementation bancaire de Bâle], on avait pris à peu près 100 ans dans la période précédente pour doubler le capital des banques européennes, et là, on l'a fait en deux ans, deux ans et demi. Une opération aussi brutale est vouée à créer des problèmes au niveau de l'octroi de crédit. Et quand vous regardez cette banque européenne virtuelle qui est l'agrégation de toutes les banques de la zone euro et que vous regardez l'évolution du bilan avant la réglementation et après la réglementation, vous voyez que les banques prêtent moins, prêtent de moins en moins, qu'elles prêtent de plus en plus court et qu'elles s'orientent vers la détention de titres financiers qui satisfont bien aux critères de liquidité que l'on a imposés au système bancaire. Et donc vous avez un système qui est beaucoup moins efficient du point de vue de l'octroi de crédit et qui tend à faire des banques des détentrices d'actifs financiers plus que des détentrices de créances sur l'économie réelle. [...] Inutile de se demander pourquoi on a maintenant une évolution de l'inflation qui va vers 0,5%, alors qu'elle devrait être autour de 2, inutile de vous demander pourquoi les valeurs monétaires M3 sont glissantes, tout cela, c'est parce que le canal du crédit est bloqué. [...] Il faut réhabiliter [la titrisation]. Elle a une mauvaise image, et à juste titre d'ailleurs parce que dans les années 2005-2006-2007, on a abusé de la mauvaise titrisation en titrisant des crédits qui étaient de très mauvaise qualité et que l'on baptisait Triple A dans un véritable scandale, qui a été celui des subprimes aux États-Unis. Mais il n'est pas du tout question de rétablir ce genre d'errements. Il est question tout au contraire de réhabiliter, comme vous l'avez justement dit, de réhabiliter cette pratique qui est en fait une pratique qui est vieille comme le monde et qui permet d'élargir au-delà des banques le financement de l'économie, il s'agit de le réhabiliter en isolant les meilleurs de ces crédits des moins bons [...]. Vous avez à peu près 60 000 entreprises en France qui répondent à ces critères d'excellence et le sous-jacent, c'est-à-dire les crédits dont elles disposent et qui pourraient être titrisés, représente quelque chose comme une centaine de milliards d'euros [...] Le marché de la titrisation, il est mort depuis quelques années dans les pays comme la France et il ne peut revivre que si vous faites sauter ce verrou réglementaire qui n'a plus aucune espèce de logique. [...] Si les PME, qui sont les grandes créatrices d'emplois, plus de 50%, 60% des emplois sont créés par les PME, et si elles sont dans un corset qui les empêche d'emprunter aux banques et qui les empêche aussi de titriser les crédits qu'on leur a faits, elles n'auront pas de croissance et elles vont continuer à péricliter. »

- Sur le site *rue89.nouvelobs.com* : « Le droit de cuissage, encore appelé droit de jambage ou droit du seigneur, n'a aucune base historique. Ce n'est pas faute d'avoir alimenté la controverse, dès 1854 à l'**Académie des sciences morales et politiques**, avec force preuves qui s'avèrent souvent être des faux. » Référence est sans doute faite au « Rapport sur un ouvrage de M. Bouthors, greffier en chef de la Cour impériale, intitulé *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, par M. Dupin », publié dans *Séances et*